



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gratuité du déplacement des compteurs Linky

Question écrite n° 30568

Texte de la question

M. Dino Cinieri appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur l'installation des nouveaux compteurs Linky. Depuis 2015, ENEDIS a entrepris un déploiement national continu en prévoyant 35 millions d'installations de compteurs Linky d'ici 2021. Ces nouveaux compteurs permettent un meilleur comptage des consommations et productions d'électricité mais certaines personnes ne souhaitent pas leur installation car elles craignent des conséquences sur leur santé. Dans certains cas, notamment lors que le compteur actuel est proche d'une chambre d'enfant, ou que les habitants souffrent d'hypersensibilité électromagnétique, il serait possible d'installer le nouveau compteur à l'extérieur du bâtiment ou de l'appartement. Or il apparaît qu'ENEDIS facture l'intervention, ce qui est un frein important au développement des compteurs Linky dans les territoires. Compte tenu des économies réalisées par ENEDIS, il lui demande que, dans ces situations, le déplacement du compteur soit gratuit pour les citoyens les plus fragiles.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30568

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2020](#), page 4361

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)